

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) 2023-2024

PROCES VERBAL de l'AGA du 19 juin 2024

Présences: Bastien, Danièle, membre élue
Brodeur, Diane, présidente
Casoni, Rina, vice-présidente
Deault, Michelle, trésorière
Fauteux, Sophie, membre cooptée
Jobin, Sylvie, membre élue
Lecours, Lucie, membre élue
Marier, Jacques, membre élu
Milord, Ginette, membre associée
Moysan, Marie-France, secrétaire
Rey, Ève, membre élue
Surpris, Gérald, membre élu
Serge Gareau, membre élu
Amélie Taillon, personne-ressource

Invités: Ginette Desbiens, Jacques Lapointe, et Richard Mc Cabe, anciens membres

Absence motivée: Louise Gagné, membre cooptée

ORDRE DU JOUR

1. ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. adoption de l'ordre du jour
4. adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2023
5. présentation et adoption du Rapport annuel d'activités du CU-CHUM 2023-2024
6. présentation et adoption du Bilan financier du CU-CHUM 2023-2024
7. élection: nomination des membres du Comité des usagers et du comité des officiers
8. période de questions
9. mot de clôture
10. levée de l'assemblée.

1. **Ouverture de la séance** à 10h30 et mot de bienvenue par Diane Brodeur
 - a. Diane Brodeur présidente, souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'aux invités, et passe la parole afin que chacun se présente.
 - b. Point d'information: les anciens membres invités peuvent voter.
2. **Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée**
 - a. Diane Brodeur propose Rina Casoni comme présidente d'assemblée, secondée par Sylvie Jobin
 - b. Serge Gareau propose Marie-France Moysan comme secrétaire d'assemblée, secondé par Lucie Lecours

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c. Diane Brodeur cède la parole à Rina Casoni comme présidente d'assemblée.
3. **Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Serge Gareau propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Sylvie Jobin.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 21 juin 2023**
 - a. Correction au procès-verbal: dans les présences, le nom de Lecours Sylvie est remplacé par Jobin Sylvie.
 - b. Michelle Deault propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Gérald Surpris.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Présentation et adoption du Rapport annuel d'activités du CU-CHUM 2023-2024.

- a. Rina Casoni donne la parole à Diane Brodeur pour la présentation.
- b. Diane Brodeur passe le rapport en revue, en soulignant entre autres:
 - i. le partenariat avec la Commissaire aux plaintes
 - ii. la nouvelle orientation structurante du CU, merci à Ginette Milord
 - iii. deux (2) nouveaux membres: Louise Gagné et Sophie Fauteux, recrutées durant la semaine des usagers
 - iv. les rencontres à chaque réunion statutaire, avec les directeurs du CHUM, qui sont très positives
 - v. aucun changement des représentants aux différents comités et groupes de travail du CHUM.
 - vi. Durant la semaine des usagers, 1200 ensembles ont été distribués (le carnet du patient, le signet du CU, le macaron sourire et le stylo). Amélie souligne qu'après la semaine des usagers, le trafic sur la page Google du CU a considérablement augmenté.
 - vii. Défense d'enjeux: manque de stationnements en mobilité réduite
 - viii. Accompagnement: beaucoup d'appels sur la difficulté de consulter le site Web du CHUM. Un tutoriel serait très utile, ainsi qu'un accès adapté aux non-voyants et malentendants.
 - ix. Lucie Lecours propose l'adoption du Rapport annuel d'activités du CU-CHUM 2023-2024, secondée par Sylvie Jobin

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentation et adoption du Bilan financier du CU-CHUM 2023-2024

- a. le bilan est aux pages 14-15 du rapport annuel d'activités
- b. certaines coquilles seront corrigées avant l'envoi au Ministère
- c. le surplus sera conservé en 24-25
- d. Eve Rey propose l'adoption du Bilan financier du CU-CHUM 2023-2024, secondée par Jacques Marier

7. Élection: nomination des membres du comité des usagers et du comité des officiers

- a. Nomination de Ginette Milord (membre associée), Sophie Fauteux (membre cooptée), et Louise Gagné (membre cooptée), comme membres élues.
- b. Vice-présidence
 - i. Rina Casoni démissionne
 - ii. Sophie Fauteux est NOMMÉE A L'UNANIMITÉ
- c. Trésorerie: Michelle Deault accepte de rester en poste, et recevra le soutien du représentant financier du CHUM.
- d. Présidence: Diane Brodeur reste en poste pour une autre année.

8. Période de questions et tour de table

- a. Comité sur la prévention des infections
 - i. Michelle Deault se retire et c'est Lucie Lecours qui représentera le CU à ce comité, qui se rencontre via Teams aux 3 mois.
- b. Comité sur la gestion des risques
 - i. Rina Casoni se retire et c'est Ginette Milord qui représentera le CU à ce comité.
- c. Retour d'Amélie: tous sont très heureux du prochain retour d'Amélie
- d. Jacques Lapointe félicite tous les membres du CU pour le travail accompli

9. Mot de clôture

- a. Diane Brodeur remercie toute l'assemblée.

- b. Ginette Milord propose une motion pour s'auto reconnaître et remercier particulièrement Diane Brodeur, Daniele Bastien et Rina Casoni, pour le travail accompli. Texte de Ginette Milord:

“Motion de reconnaissance pour contribution des membres du CU-CHUM pour l'année 2023-2024.

Suite à l'adoption des Rapport annuel d'activités, et Bilan financier, de l'année 2023-2024,

Suite au commentaire émis lors de la période de questions par Monsieur Jacques Lapointe à l'effet de souligner le travail effectué par le CU-CHUM durant la dernière année,

Il est proposé par Ginette Milord et secondé par Lucie Lecours,

De reconnaître de façon particulière l'implication de chaque membre du CU-CHUM au niveau des dossiers et enjeux dans lesquels le CU-CHUM a été impliqué et notamment dans l'élaboration de la Planification stratégique.

De souligner de façon particulière l'implication et le leadership interne et externe de notre présidente Diane Brodeur ainsi que la contribution exceptionnelle, constante et bienveillante de Rina Casoni et de Danièle Bastien dans un contexte de changements importants et de ressources limitées.”

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Levée de l'assemblée à 11h45: Jacques Marier propose la levée de l'assemblée, secondé par Ginette Milord

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ